



Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal 19 juin 2025

Présents : Mme MARTIN Marie-Noëlle, Maire, Madame BARRET Isabelle, Monsieur MUL-LON Jean-Luc, Madame BARBOTTEAU Véronique, Monsieur MARSH Colin, Madame MO-RIN Anne-Marie, Madame THEILLOUT Jackie, Monsieur VALLIER Jamy.

Absents excusés : Monsieur MOREAU Jean, Monsieur HAPIOT Benoît

Invité : Monsieur GOMEZ Stéphane, chargé de la Coopération Territoriale en charge des services à la population de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge

Secrétaire de séance : Monsieur MULLON Jean-Luc

Date de convocation : 17 juin 2025

Ouverture de la séance : 20h40

Madame le Maire remercie les administrés présents d'assister à la réunion du conseil municipal de ce soir.

1- Présentation des services à la population par Monsieur GOMEZ

Il existe au sein de la Communauté de Communes (CDC) Cœur de Saintonge des services déployés au service de la population (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité).

Chaque service bénéficie de financements (en particulier de la CAF et la MSA).

Chaque année, une évaluation est nécessaire :

- La Convention territoriale globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire.
- Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la CAF et la collectivité locale est signée sur 5 ans.

D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA... Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc.

La convention territoriale globale (CG) permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire et d'avoir un objectif autour de la communication et de la collaboration entre tous les acteurs du territoire (élus, financiers, ...)

1-1 Services enfance familles

Les structures éducatives : associatif, gestion directe, communal ou multi communal =
1€ financeur et 1€ collectivité

Il y a eu une chute de 45 % des naissances sur le territoire entre 2016 et 2024.

Sur le territoire de la CDC, les accueils et mode de garde sont :

- 1 association Les Ptites Coccinelles de Cœur de Saintonge (crèche de 24 places et halte-garderie itinérante de 15 places),
- 2 relais petite enfance qui accompagnent 93 assistants maternels et 4 MAM (guichet unique pour les recherches en mode de garde),
- 1 micro crèche privée (12 places) sans convention avec la CDC

Chaque foyer de la CDC a un moyen de garde pour toutes les tranches d'âge à moins de 10 minutes de leur domicile.

Pour les 3-11 ans, il existe des accueils périscolaires : matin et soir mercredi (95 % de fréquentation, soit 350 enfants) et des centres de loisirs : et vacances scolaires (60 % de fréquentation).

- ASLH Les Ptits Cœurs de Saintonge
 - o 100 places
 - o Ouvert le mercredi et les vacances scolaires
 - o Participe au CLAS
- ALSH Les Ptites Mésanges
 - o 60 places
 - o Ouvert le mercredi et les vacances scolaires
 - o Participe au CLAS
- ASLH Les Ptites Canailles
 - o 20 places
 - o Ouvert le mercredi et les vacances scolaires
- ASLH Tom Pouce
 - o 60 places
 - o Ouvert sur les garderies du matin et du soir
 - o Ouvert le mercredi et les vacances scolaires
 - o Participe au CLAS
- ALSH La Tribu de Nava
 - o 30 places
 - o Ouvert les vacances scolaires
- Accueil Périscolaire Soulignonnes
 - o 80 places
 - o Ouvert sur les garderies du matin et du soir
- SIVOS Port d'Envaux – Crazannes
 - o 20 places
 - o Ouvert sur les garderies du matin et du soir
 - o Ouvert le mercredi
- SIVOS Seudre Saintonge
 - o 20 places
 - o Ouvert sur les garderies du matin et du soir
 - o Ouvert le mercredi

- 5 CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
 - o Nieul les Saintes
 - o Pont l'Abbé
 - o Saint Porchaire
 - o Trizay
 - o Romegoux

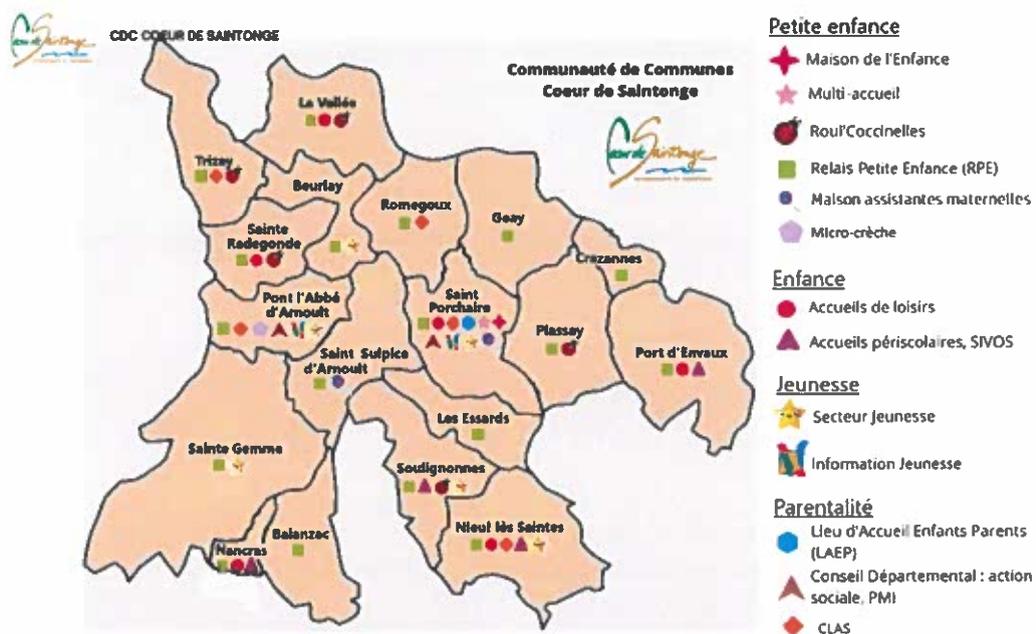
Il y a actuellement des problèmes de recrutement des animateurs et de directeurs.

La CDC a la compétence jeunesse sur les vacances scolaires et les communes sur le périscolaire.

Concernant **les jeunes de plus de 12 ans**, le service communautaire accueille 130 jeunes :

- 4 locaux jeunes
 - o Saint Porchaire
 - o Beurlay
 - o Soullignonnes
 - o Sainte Gemme
- 4 animateurs diplômés et 1 directeur
 - o Ouvert le soir après le collège
 - o Animation foyer du collège entre midi et 14h
 - o Accueil le mercredi et les vacances scolaires
- Partenariats avec :
 - o Mission locale et information jeunesse
 - o Maison des ados et des jeunes adultes
 - o MFR
- 6 CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif proposant des actions destinées à épauler le jeune dans son parcours scolaire au travers de l'aide aux devoirs mais également au travers d'apports culturels nécessaires à sa réussite scolaire (ateliers, sorties, ...)



La parentalité

- Des actions spécifiques
 - o Bulles de détente
 - o Café des parents
 - o Conférences
 - o Une fête de l'enfance et des familles
- Des sorties et séjours familles
 - o 8 sorties familles / an
 - o 1 mini séjour / an
- Partenariat
 - o LAEP tous les mardis à la MDE
 - o « Cafés papo'thé » les vendredis toutes les 2 semaines à la MDE
 - o Proposition dans toutes les structures éducatives du territoire

Accès à la culture – Stratégie AEC du territoire

- **Volet scolaire**
 - o Du spectacle Plein les Mirettes
 - o Parcours collège
 - o Parcours MFR
 - o Parcours LOTI
- **Volet extrascolaire**
 - o Parcours Petite Enfance
- **Appel à projets**
 - o 10 projets soutenus par an

Le volet culturel est de 50 000 euros dont 50 % de soutien de la DRAC. 3 700 spectateurs dont 2 500 participants aux ateliers.

Total du budget : 2,5 millions d'euros

1-2 Services à la population – Accès aux droits et aux Services Mobilité

Population générale

- Accès aux droits et aux services France Services (102 000€)
- Ateliers numériques ateliers au collège avec les parents
- Sécurité routière et mobilité : semaine de la sécurité routière, raid scooter électrique, raid vélo, accompagnement au permis B avec l'auto-école de Pont l'Abbé, location de scooter électrique pour les bénéficiaires du RSA en formation ou en emploi
- Mission locale

Partenariats : CAF – MSA – Justice – Département – CPAM – France Travail – CARSAT – La Poste – ANTS – URSAAF Césu – France rénov – Mission Locale – Hôpital de Saintes

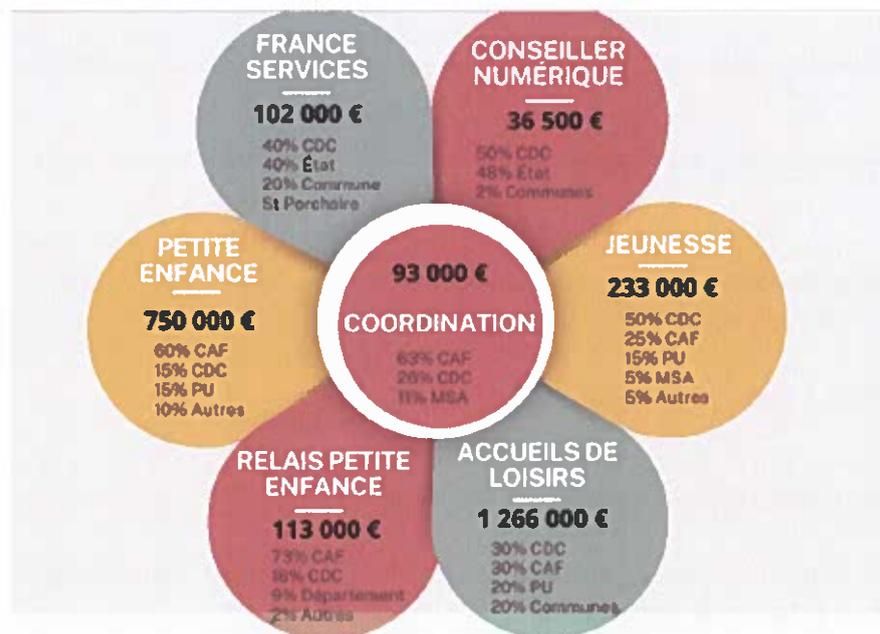
Un conseiller numérique

- Accueil en groupe et/ou en individuel
- Ateliers de prévention dans les écoles, les ALSH, collège + parents

Mobilité

- Prévention – semaine de la mobilité / sécurité routière
 - o Intervention dans les écoles (permis vélo) et au collège
 - o Une journée de la mobilité / an

- Passage permis AM / B
 - o Permis vélo dans les écoles
 - o Permis AM dans les collèges
 - o Une journée de la mobilité / an
- Raid Mob
 - o Code et permis AM
 - o 2 séjours RAID MOB / an
- Un territoire en mouvement doux
 - o Pistes cyclables (Flow Vélo, Roue blanche...)
 - o Parcours pédestres (16 parcours identifiés)
 - o Chemins équestres (La route d'Artagnan)
 - o Mobilité fluviale (Port d'Envaux, Crazannes)



2- Approbation du PV du 15 mai 2025

Le PV a été approuvé à 10 pour – 00 contre – 00 abstention.

3- Question diverse :

3-1 « Tiers-lieu »

Madame le maire a reçu un courrier électronique du coordonnateur des bénévoles informant qu'il est désormais dans l'impossibilité de continuer sa mission.

Madame le maire a reçu un courrier des bénévoles volontaires pour constituer une association de gestion du lieu, qui renoncent à leur projet mais qu'ils termineraient les travaux.

La commune décide de terminer les travaux, d'inaugurer le lieu pour remercier les bénévoles, et de reporter à une date ultérieure la décision de l'utilisation du lieu.

3-2 « Les Lapidiales »

La commune attend toujours l'avis du juriste de l'Association des Maires de France.

3-3 adresse électronique « eluscrazannes17350@gmail.com »

Madame le Maire tient à rappeler que cette adresse n'est pas l'adresse officielle de la Mairie. Madame le Maire demande que cette adresse ne soit plus utilisée pour le dépôt ou le reçu de documents officiels.

3-4 Voirie rue de Prévalon

Ces désordres sont dus à des travaux d'assainissement effectués dans la rue. Les entreprises concernées ont été sollicitées à plusieurs reprises, sans succès. La secrétaire a pour consigne de les relancer à nouveau.

3-5 recrutement d'un nouvel agent technique

Le libellé de la fiche de poste ayant été modifié, un nouvel appel à candidatures a été lancé, et les entretiens sont en cours.

3-6 feu d'artifice du 19 juillet

La demande de devis a été formulée. Maurin artifices a confirmé par téléphone que la date était bien réservée. Le devis arrivera ultérieurement.

La répartition des tâches sera définie lors de la réunion du 17 juillet.

3-7 terrasse 1 place de la poste

Les travaux de terrassement sont actuellement réalisés par nos 2 agents techniques. Une fois terminés, l'entreprise Brun pourra la réaliser.

3-8 soirée jeunes sous la responsabilité de Madame Barbotteau, responsable de la commission jeunesse et sports

- 10 inscrits en date du 19 juin
- Demander à Jean Moreau et Jean-Luc Mullon (1^{er} et 3^{ème} adjoint au Maire) d'inscrire à l'emploi du temps des cantonniers :
 - o Le débroussaillage de la zone pour la semaine du 23 juin
 - o L'installation sur place de poubelles et la citerne d'eau
- Pour Monsieur Jean Moreau
 - o 1 rallonge entre la cabane et la plateforme « ancien vestiaire »
 - o 1 bloc prises sur la plateforme "ancien vestiaire »
 - o La même chose dans la carrière
- OK pour les ampoules colorées dans l'espace repas
- Pour Monsieur Benoît HAPIOT
 - o Gestion de l'éclairage du cheminement du retour
- Qui sera présent
 - o 15h30 devant la mairie avec le SECJ
 - 5 tables (foyer rural) et 10 bancs (Benoît)
 - Benoît Jackie Colin Isabelle Véronique
 - o Toute la soirée
 - Benoît HAPIOT
 - Jackie THEILLOUT
 - Colin MARSH

- Véronique BARBOTTEAU
- Marie-Noëlle MARTIN, Maire

- Repas
 - Barbecue à gaz : Véronique BARBOTTEAU

- Commande et livraison :
 - Isabelle BARRET

- Vaisselle :
 - Jackie THEILLOUT

3-9 la grue

Monsieur Moreau a donné rendez-vous à l'association « Crazannes, son patrimoine en partage » afin de procéder à la dépose de la grue le vendredi 27 juin de 9h à 17h.

3-10 « explorevent »

L'association invite des élus à sa remise des prix le dimanche 22 juin à 12h15 Mornac sur Seudre.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 40.

Le secrétaire de séance
Jean-Luc MULLON

Le Maire
Marie-Noëlle MARTIN

